

LE COLLÈGE

Le Collège de Bois-de-Boulogne, collège d'enseignement supérieur public, offre aux étudiantes et étudiants, jeunes et adultes, des programmes préuniversitaires, techniques et de formation continue, dans un milieu d'apprentissage innovateur et stimulant, qui favorise la réussite et le développement intégral de la personne, en vue de son engagement dans la société. Il compte actuellement plus de 6 500 étudiantes et étudiants.



Le Collège est fier signataire de la *Charte de l'Okanagan*

LES CONDITIONS

Charge de projet à temps partiel

Salaire | 28.33\$ / hr à 52.89\$ / hr.

Entrée en fonction : Avril 2023

LES AVANTAGES

- Flexibilité, notamment la conciliation famille / travail et programme de télétravail
- Quatre semaines de vacances (après un an de service à temps complet)
- Programme d'aide aux membres du personnel et à la famille ainsi que des soins de santé virtuel en tout temps
- 13 jours de congés fériés
- Plan de développement des compétences
- Accès à une salle de conditionnement physique, une piscine et des gymnases
- Accès à un stationnement et transports en commun à proximité

Conseillère ou conseiller en prévention et résolution

Bureau d'intervention et de prévention des plaintes (BIPP) Direction des ressources humaines

Les personnes intéressées à ce poste doivent faire parvenir leur dossier de candidature à drh@bdeb.qc.ca au plus tard le **16 mars 2023** en mentionnant le numéro du concours : concours C-H23-03 / Conseillère ou conseiller en prévention

Des entrevues se tiendront le **27 mars 2023**.

RESPONSABILITÉS GÉNÉRALES

Relevant de la directrice ressources humaines, la personne titulaire de ce poste aura comme rôle principal de répondre aux questions des membres du personnel liées à la discrimination, le harcèlement ou la violence dans toutes ses formes, accompagner, offrir des outils de résolution ou au besoin assister dans la rédaction d'une plainte. Le tout dans le plus grand respect de la confidentialité, d'un bon jugement et d'action en lien avec les valeurs humaines lors du traitement des dossiers.

QUELQUES ATTRIBUTIONS

- Coordonne l'application des programmes liées à contrer le harcèlement psychologique, la discrimination et la violence dans toutes ses formes conformément aux conventions collectives et à la législation en vigueur ;
- Accueille les divulgations et demandes des membres du personnel confrontées à des situations de différends, de harcèlement psychologique ou de violences à caractère sexuel, et ce, dans le respect des politiques et programme en vigueur ;
- Conseille les personnes requérant ses services, évalue la nature et l'étendue de la situation et convient de l'action à prendre conformément aux modalités d'intervention prévues aux politiques et programme ;
- Travaille en collaboration avec l'équipe du BIPP, propose et mets en place des mécanismes d'accommodement, d'accompagnement, de soutien et de protection des personnes ;
- Propose des solutions afin que soient réglés adéquatement les problèmes rencontrés ;
- Accompagne et conseille les membres du personnel en vue de trouver les meilleures pistes de solution pour la résolution d'un conflit et, s'il y a lieu, s'assure que les moyens nécessaires sont pris pour que cesse toute forme de harcèlement et de violences à caractère sexuel et de discrimination ;
- Conduit un processus de résolution ou de recherche d'ententes entre les personnes concernées et assure le suivi des demandes et des plaintes ;
- Collabore avec les gestionnaires, la population étudiante et leurs représentants (syndicats ou associations), ainsi qu'avec divers intervenants internes ou externes, en vue de prévenir toute forme de différends comprenant le harcèlement psychologique ou toute forme de violences ou de discrimination ;
- Élabore et met en place des activités de sensibilisation et d'éducation en matière de harcèlement et de violences à caractère sexuel, s'occupe de la logistique et assure la promotion d'une culture de civilité. Organise et donne des séances d'information et de sensibilisation auprès de la communauté boulonnaise ;



INFORMATION

514 332-3000
drh@bdeb.qc.ca

10 555 ave de Bois-de-Boulogne
Montréal (Québec)
H4N 1L4

bdeb.qc.ca

QUALIFICATIONS

- Baccalauréat en travail social, en droit, en criminologie, en sexologie, en psychologie, ou dans une discipline appropriée ;
- Une formation en prévention et règlement des différends est un atout ;
- Être membre d'un ordre professionnel, notamment de l'OTSTCFQ, du barreau, CRHA ou CRIA ;
- Trois (3) années d'expérience professionnelle pertinente, notamment dans l'exercice d'un rôle-conseil en matière de gestion de crise, de prévention et de règlement de situations de conflits, de harcèlement au travail et de violence à caractère sexuel ;
- Une expérience en milieu scolaire ou collégial serait un atout ;
- Avoir une bonne connaissance du français écrit et parlé (validée au moyen d'un test).

PROFIL RECHERCHÉ

- Habileté en planification et en organisation ;
- Avoir la capacité d'assumer le traitement et le suivi de plusieurs dossiers à la fois et de respecter des échéanciers serrés ;
- Manifester un souci du détail et de la rigueur dans la réalisation de son travail ;
- À travers les interventions et communications verbales, faire preuve de jugement, de discrétion et de tact ;
- Habileté dans l'exercice d'un rôle-conseil en matière de prévention et de règlement de situations de conflit, de harcèlement, de violences à caractère sexuel, de discrimination ;
- Habiletés en soutien et accompagnement aux personnes victimes ou présentant une détresse psychologique ;
- Capacité à intervenir dans des situations controversées et à susciter la collaboration et la recherche de solution ;
- Connaissances pratiques de l'environnement Windows, des outils Web et des logiciels Word, Excel et PowerPoint.

Le Collège remercie toutes les personnes qui auront signifié leur intérêt, mais avise qu'il communiquera uniquement avec les candidates sélectionnées et candidats sélectionnés pour une entrevue.

Le Collège adhère à un programme d'accès à l'égalité pour les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques, les personnes handicapées et les autochtones conformément à la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics et valorise la diversité des personnes de son personnel comme celle de ses étudiantes et de ses étudiants. Le Collège de Bois-de-Boulogne veille à développer un environnement de travail inclusif qui reflète la diversité de sa population étudiante dans ses équipes de travail. Les candidatures des membres des groupes visés sont encouragées.